

# COMMUNE DE MONTOIS-LA-MONTAGNE

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

### SEANCE DU VENDREDI 8 JANVIER 2016

réunie sur convocation en date du 31 Décembre 2015  
sous la présidence de Monsieur CANTELE Jean, Maire

Présents : Mrs CANTELE Jean, DALLA-VECCHIA Jonathan, CANTELE Anthony, BRONDEAU Rocco, MATHIEU Philippe, FRANCK Damien, BELLINI Nicolas, JUGEL Charles  
Mmes CLAUSSE Silvana, CADONA Roselyne, SCHUMMER Anik, CECCARELLI Jeannine, CLAUSSE Patricia, VERRY Carine, DUPONT Sandra, PIERRARD Chantal

Excusés : Mrs VECCHIO Jérôme, CUCCIA Denis, VOLLE Michel

Procurations : Monsieur VECCHIO Jérôme a donné procuration à Madame CADONA Roselyne, Monsieur CUCCIA Denis a donné procuration à Madame PIERRARD Chantal, Monsieur VOLLE Michel a donné procuration à Monsieur JUGEL Charles

#### Ouverture de la séance 20h05.

#### DELIBERATION N° 1 : DECISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET COMMUNAL 2015

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur CANTELE Anthony, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de modifier le budget primitif de l'exercice 2015 comme suit :

#### FONCTIONNEMENT :

c/7398 : + 1 000 €

c/6574 : - 1 000 €

Solde : 0 €

#### Résultat du vote :

Pour = 19

Contre = 0

Abstentions = 0

**DELIBERATION N° 2 : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE JEAN MACE – AVENANT N° 1**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de la requalification de la Rue Jean Macé sont terminés. Une convention a été signée par Monsieur le Maire avec le Syndicat Orne-Aval suite à une délibération du Conseil Municipal en date du 17 Janvier 2014, afin de fixer les conditions administratives, techniques et financières de réalisation des travaux d'assainissement.

Le bilan financier des travaux laisse apparaître une moins-value de l'ordre de 18 120 €. Cette moins-value doit être constatée par avenant.

Celui-ci a pour objet de modifier la convention signée le 17 Mars 2014 entre le syndicat Orne-Aval et la Commune de MONTOIS-LA-MONTAGNE par :

- La réduction de la contribution financière de ces travaux,
- La réduction du reversement de la quote-part de subvention de la Commune de MONTOIS-LA-MONTAGNE vers le Syndicat Orne-Aval.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Emet un avis favorable aux dispositions de l'avenant,
- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Résultat du vote :

Pour = 19  
Contre = 0  
Abstentions = 0

**DELIBERATION N° 3 : ACCUEIL PERISCOLAIRE – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE RONCOURT**

Après avoir pris connaissance de la clôture des comptes du service périscolaire pour les communes de RONCOURT et MONTOIS-LA-MONTAGNE pour l'exercice 2014, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- arrête à 21 566,48 € la participation de la commune de RONCOURT au service périscolaire.

Résultat du vote :

Pour = 19  
Contre = 0  
Abstentions = 0

## **DELIBERATION N° 4 : FIXATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- charge Monsieur le Maire de récupérer la redevance d'occupation du domaine public auprès d'Orange pour l'année 2015, comme suit :

### **REDEVANCE 2015 (PATRIMOINE AU 31/12/2014)**

<b>Type d'implantation</b>	<b>Situation au 31/12/2014</b>	<b>TOTAL</b>
Km artère aérienne	0,941 km	50,49 €
Km artère en sous-sol	25,982 km	1 045,78 €
Emprise au sol	7 m <sup>2</sup>	187,81 €
		1 284,08 €

#### Résultat du vote :

Pour = 19

Contre = 0

Abstentions = 0

## **DELIBERATION N° 5 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE LA SECURITE RUE SAINTE-MARIE**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement de la sécurité (pose de ralentisseurs) Rue Sainte-Marie.

Ces travaux sont jugés nécessaires afin de limiter la vitesse excessive des automobiles sur cette voie et sécuriser les piétons.

L'estimation prévisionnelle de la dépense s'établit à 23 005,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- sollicite une subvention au titre des amendes de police pour un montant de 6 901,50 €,
- s'engage à utiliser les crédits dont la commune bénéficiera pour financer ce projet,
- s'engage à voter les crédits nécessaires à son financement,
- s'engage à prendre ultérieurement en charge la gestion de ces équipements.

#### Résultat du vote :

Pour = 19

Contre = 0

Abstentions = 0

**DELIBERATION N° 6 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX) RELATIVE AU DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE MONTOIS-LA-MONTAGNE**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de développement informatique au Groupe Scolaire de MONTOIS-LA-MONTAGNE.

Après en avoir délibéré par 15 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal,

- approuve les travaux de développement informatique au Groupe Scolaire de MONTOIS-LA-MONTAGNE selon le dossier joint,
- mandate Monsieur le Maire pour solliciter une subvention au titre de la DETR d'un montant de 12 030 € (50 % du montant des travaux),
- autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour les travaux de développement informatique au Groupe Scolaire de MONTOIS-LA-MONTAGNE,
- autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération,
- dit que les crédits correspondants seront ouverts au budget de l'exercice 2016.

Résultat du vote :

Pour = 15

Contre = 0

Abstentions = 4 (Mrs VOLLE, CUCCIA, JUGEL et Mme PIERRARD)

*Monsieur JUGEL demande la position de l'Inspection Académique. Madame CADONA précise que l'académie et les enseignants n'ont pas forcément la même position entre conserver la salle informatique et avoir un ordinateur par classe notamment. Monsieur CANTELE précise que les discussions vont se poursuivre.*

**DELIBERATION N° 7 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX) RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME AD'AP D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la mise en œuvre du programme AD'AP d'accessibilité des bâtiments publics à Montois-la-Montagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- approuve la mise en œuvre du programme AD'AP d'accessibilité des bâtiments publics,
- mandate Monsieur le Maire pour solliciter une subvention au titre de la DETR d'un montant de 2 855,38 €,
- autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la mise en œuvre du programme AD'AP d'accessibilité des bâtiments publics,
- autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération,
- dit que les crédits correspondants seront ouverts au budget de l'exercice 2016.

Résultat du vote :

Pour = 19

Contre = 0

Abstentions = 0

**DELIBERATION N° 8 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR (DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX) RELATIVE A L'EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION**

Dans le cadre de l'audit effectuée par le cabinet Vidéoconcept, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet relatif à l'optimisation et à l'extension du système de vidéoprotection.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- approuve le projet d'optimisation et à l'extension du système de vidéoprotection,
- mandate Monsieur le Maire pour solliciter une subvention au titre de la DETR d'un montant de 53 475 € (50 % du montant des travaux),
- autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour le projet d'extension de la vidéoprotection
- autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération,
- dit que les crédits correspondants seront ouverts au budget de l'exercice 2016.

Résultat du vote :

Pour = 19

Contre = 0

Abstentions = 0

*Monsieur JUGEL demande s'il s'agit d'une mise à niveau ou d'un complément. Monsieur CANTELE précise qu'il y a effectivement les deux parties : Mise à niveau et développement de la vidéoprotection.*

**DELIBERATION N° 9 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) RELATIVE A L'EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION**

Dans le cadre de l'audit effectuée par le cabinet Vidéoconcept, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet relatif à l'optimisation et à l'extension du système de vidéoprotection.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- approuve le projet d'optimisation et à l'extension du système de vidéoprotection,
- mandate Monsieur le Maire pour solliciter une subvention au taux maximum au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour financer les travaux d'un montant de 106 950 € HT,
- autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour le projet d'extension de la vidéoprotection
- autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération,
- dit que les crédits correspondants seront ouverts au budget des exercices 2016 et 2017.

Résultat du vote :

Pour = 19  
Contre = 0  
Abstentions = 0

**DELIBERATION N° 10 : TABLEAU DES EMPLOIS – CREATIONS DE POSTES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la proposition d'avancement de grade des personnels communaux, il est nécessaire de créer les postes suivants :

- un poste d'animateur principal 2<sup>ème</sup> Classe à temps complet,
- un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> Classe à temps complet,
- un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> Classe à temps complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la création de ces postes,
- DIT que les crédits sont prévus au budget 2016,
- DIT que les dispositions de la délibération du 5 Décembre 2013 relatives au régime indemnitaire sont applicables à ces postes.

Résultat du vote :

Pour = 19  
Contre = 0  
Abstentions = 0

**DELIBERATION N° 11 : 2<sup>EME</sup> REVISION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS DES COMMUNES DE RONCOURT, SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE, SAINTE-MARIE-AUX-CHENES ET MONTOIS-LA-MONTAGNE**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- émet un avis favorable à la 2<sup>ème</sup> révision au plan de prévention des risques miniers des communes de MONTOIS-LA-MONTAGNE, RONCOURT, SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE et SAINTE-MARIE-AUX-CHENES sous réserve d'intégrer la modification suivante : ajout de la délimitation de la zone R2 à l'Est de la Commune sur le plan d'ensemble (délimitation oubliée).

Résultat du vote :

Pour = 19  
Contre = 0  
Abstentions = 0

**DELIBERATION N° 12 : SCOTAM – RAPPORT D'ACTIVITES 2014**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2014 du SCOTAM. Il rappelle que celui-ci est consultable en Mairie.

Le Conseil Municipal, approuve le rapport d'activités 2014 du SCOTAM.

Résultat du vote :

Pour = 19  
Contre = 0  
Abstentions = 0

**Fin de la séance à 20h40.**



Le Maire,  
Jean CANTELE

